



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

Réponse au postulat de Morgane Bride, Conseiller communal, intitulé « Renforcement de l'inclusion des personnes LGBT+ dans notre Commune »

Secrétariat municipal

M. le Syndic Alain Monod

Rapport n° 21/2025 adopté par la Municipalité, le 08.09.2025



Table des matières

1	Contexte	2
1.1	Postulat déposé	2
1.2	LGBTIQ+	3
2	Etat de situation actuelle	4
2.1	Mesures déjà en vigueur.....	4
3	Municipalité	5
3.1	Mesures proposées par la Municipalité	5
4	Conclusion	6

1 Contexte

1.1 Postulat déposé

Lors de la séance du Conseil communal du 20 mai 2025, Morgan Bride, Conseiller communal, a déposé le postulat suivant :

Dans un contexte où les droits des personnes LGBT+ sont remis en question à travers le monde, notamment depuis l'élection de Donald Trump et la montée de mouvements réactionnaires, il est plus important que jamais de garantir un environnement sain et inclusif pour cette communauté dans notre commune. Afficher un drapeau en juin pour le Mois des Fiertés est un geste symbolique fort, mais des actions concrètes sont encore plus significatives. Il ne s'agit pas de bouleverser l'organisation municipale, mais d'apporter de simples ajustements qui peuvent avoir un impact réel sur la qualité de vie de nombreuses personnes.

Certaines démarches administratives peuvent être compliquées pour les personnes LGBT+, non pas en raison des procédures elles-mêmes, mais à cause de l'incertitude quant à l'accueil qu'elles recevront. Par exemple, une personne qui a transitionné pourrait se retrouver à devoir justifier un changement de prénom ou expliquer une divergence entre ses documents officiels et son identité actuelle. De même, un couple de femmes ou d'hommes venant déclarer la naissance de leur enfant peut redouter des réactions mal informées.

Ce genre de situation crée un stress inutile et peut amener certaines personnes à éviter des interactions essentielles avec l'administration. Un accueil bienveillant et explicitement inclusif permettrait à toutes et tous de se sentir à l'aise et respecté·es dans les services communaux. Pour cela, quelques mesures simples peuvent être mises en place :

- *Afficher des visuels clairs dans les bâtiments communaux indiquant que la diversité est respectée et que le personnel est formé à l'inclusion.*
- *Sensibiliser les équipes administratives pour garantir un accueil respectueux et sans discrimination.*



- Collaborer avec une association spécialisée, comme VoQueer (anciennement Vogay), qui accompagne déjà des communes dans la mise en place d'initiatives favorisant l'inclusion.

Ce type de programme inclut des formations et des conférences pour sensibiliser les équipes municipales et assurer un accueil adapté aux besoins des personnes LGBT+. Plusieurs villes de la région, comme Nyon, Morges et Renens, ont déjà commencé à intégrer ces démarches, et il est temps que la nôtre en fasse de même.

Pour mieux comprendre les initiatives possibles, vous pouvez trouver en ligne le rapport « Vivre l'égalité et les diversités dans la Francophonie : culture, santé et sécurité »¹, qui présente les actions menées à Genève et offre des pistes d'amélioration concrètes. Toutefois, la meilleure approche serait encore d'inviter VoQueer à intervenir pour évaluer les besoins spécifiques de notre commune et proposer une sensibilisation adaptée.

Je demande donc à la municipalité d'étudier la possibilité de collaborer avec VoQueer (ou autres associations) et d'implémenter ces mesures inclusives pour faire de notre commune un véritable espace de respect et de bienveillance pour toutes et tous.

1.2 LGBTIQ+

L'acronyme « LGBTIQ+ », inclut non seulement les personnes homosexuelles – gays ou lesbiennes, les personnes bisexuelles, et les personnes transgenres, mais également les personnes intersexes, ainsi que les personnes en questionnement (quant à leur assignation de sexe, à leur identité de genre et/ou à leur sexualité) ou « queer ».

L'acronyme « LGBTIQ+ » n'est pas exhaustif. Il englobe les personnes LGBTIQ+ ainsi que toute « personne non comprise dans l'acronyme LGBTIQ+ subissant des discriminations en raison de son sexe, de son orientation sexuelle, de son identité ou expression de genre », à savoir :

L = Lesbiennes : des femmes qui sont attirées émotionnellement et/ou physiquement par d'autres femmes.

G = Gays : des hommes qui sont attirés émotionnellement et/ou physiquement par d'autres hommes.

B = Bisexuel.le.s : des personnes qui sont attirées émotionnellement et/ou physiquement par des hommes et par des femmes.

T = Trans : des personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe qui leur a été attribué à la naissance.

I = Intersexes : des personnes qui sont nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne sont pas strictement féminines ou masculines.

Q = Queer : des personnes qui n'adhèrent pas à la définition traditionnellement binaire des genres et des sexualités.

Le + indique l'inclusion potentielle d'autres identités qui ne seraient pas déjà représentées par une lettre.

En général, les mots lesbien, gay, bisexuel, trans sont considérés comme neutres.

Le contexte du Canton de Vaud

Au printemps 2022, un poste de déléguée cantonale pour les questions LGBTIQ+ a été créé, visant à favoriser l'inclusion des personnes LGBTIQ+ au sein de l'administration, et plus largement, dans l'ensemble de la société. La mission de la déléguée est d'élaborer un plan d'action, socle permettant de développer une politique publique dans ce domaine. Le rôle de la déléguée est d'assurer une coordination entre le monde associatif, politique et la société civile. À cet égard, le développement local de politiques inclusives fera écho aux actions cantonales qui, en retour, pourront jouer un rôle de soutien et d'accompagnement.

L'association Voqueer (anciennement Vogay) défend les intérêts de la communauté LGBTIQ+, sans discrimination aucune et est active sur l'ensemble du territoire du canton de Vaud. Elle organise des activités à l'attention de ses membres et du public, fournit des informations et des ressources à l'attention des professionnel-le-s de la santé, de la formation et de tout autre domaine concerné et propose des ateliers de sensibilisation à l'attention des écoles, de la 7^e année au postobligatoire. Elle collabore avec de nombreuses communes afin de sensibiliser la population.

2 Etat de situation actuelle

2.1 Mesures déjà en vigueur

Aucune directive spécifique aux personnes LGBTIQ+ n'a été mise en place par la Municipalité. L'administration communale accueillant l'ensemble de la population palinzarde de manière équitable et bienveillante, il ne semble pas nécessaire d'édicter des règles spécifiques pour une catégorie de personne.

Plusieurs mesures et actions ont déjà été mises en place auprès de plusieurs entités de l'administration communale, elles sont listées ci-après :

Administration générale

Chaque année, lors de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie le 17 mai, le drapeau arc-en-ciel est hissé à la Maison de Commune pour sensibiliser la population ainsi qu'afficher le soutien de la Municipalité à l'inclusion de l'ensemble de la population palinzarde dans le cadre du Rainbow Challenge organisé par l'Association Voqueer.

Des brochures d'informations de l'Association Voqueer sont affichées sur les présentoirs se trouvant dans les bâtiments de l'administration communale.

Centre d'animation socioculturelle (CAP)

De nombreuses collaborations avec Voqueer ont été mises en place au fil du temps. L'ensemble de l'équipe a suivi une formation spécifique, ce qui a permis au CAP d'obtenir le label « ici tu peux être toi ». Des autocollants visibles dans l'ensemble de leurs espaces ont été installés.



Un environnement bienveillant et respectueux des identités de chacun-e est évidemment mis en place. Des affiches, photos et jeux questionnent les stéréotypes de genres et d'orientation. Des activités sont régulièrement organisées pour aborder ce sujet avec les jeunes et les adultes.

Bibliothèque d'Épalinges

Les bibliothèques sont pour tout le monde. Proposer des collections sur les questions LGBTQI+, écrites par ou dont des personnages sont LGBTQI+ correspond à la position officielle de Bibliosuisse - association nationale suisse des bibliothèques : *les bibliothèques s'efforcent d'atteindre le plus grand équilibre possible dans leur offre* (art. 4.a du code d'éthique).

En 2023, des contes avec Tralalita et un spectacle autour de la différence et de la diversité ont été organisés. Chaque année, une sélection LGBTQI+ est proposée à la bibliothèque et sur les réseaux sociaux durant le mois des fiertés.

Par ailleurs, une des employées de la bibliothèque a suivi une journée de médiation Bibliomedia autour de l'accueil des publics LGBTQI+. Des collections ont été développés, des livres peu adéquats ont été retirés et une mallette pédagogique "Familles arc-en-ciel" a été acquise. Enfin, l'ensemble de l'équipe a suivi une formation autour du langage inclusif.

Office des affaires culturelles

Des flyers de l'association Voqueer sont à disposition du public devant leurs bureaux. Un visuel a également été ajouté pour indiquer que dans leurs bureaux, on peut parler de tous les sujets (autocollants fournis par Voqueer).

Dans le cadre de la Semaine d'Action contre le Racisme (SACR), l'association Rainbow Spot est venue afin de présenter ses activités qui visent à aider les personnes migrantes LGBTQI+ devant fuir leur pays en raison de leur orientation sexuelle.

Le film « L'audition » a également été projeté à cette occasion (migration d'une personne transsexuelle, obligée de quitter l'Inde en raison de menaces de mort). Une collaboration a également eu lieu avec les Palinzâges il y a quelques années pour la projection du film « Petite fille ». Enfin, le langage inclusif est utilisé dans l'ensemble des communications culturelles.

3 Municipalité

3.1 Mesures proposées par la Municipalité

Après une analyse des moyens et des options réalisables, la Municipalité a décidé de mettre en œuvre les mesures suivantes :

1. Une sensibilisation du personnel accueillant la population palinzarde sera organisée dans le courant de l'année 2026. Une fois cette sensibilisation effectuée, un visuel (autocollant) sera apposé sur chaque réception de l'administration communale afin d'informer la population ;

2. Les formulaires communaux seront adaptés afin d'inclure les personnes LGBTIQ+. Toutefois, afin d'éviter une surcharge de travail inutile, cette démarche sera intégrée au projet de numérisation des prestations à la population. Un certain nombre de formulaire cantonaux ne pourront toutefois pas faire l'objet d'une adaptation, ceux-ci étant de compétence du Canton ;
3. Reprenant l'exemple de plusieurs autres communes vaudoises, une page du site internet communal sera créer afin de regrouper les différentes ressources à disposition des personnes LGBTIQ+.

Le reste des mesures proposées par l'Association Voqueer (démarche auprès de la population, événement organisé, développement d'une politique d'inclusion, etc...) demanderaient des ressources tant humaines que financières qui sont actuellement indisponibles au sein de l'administration communale.

La Municipalité est sensible à la question de l'accueil des personnes LGBTIQ+. La Municipalité va poursuivre son action et veiller à ce que toute personne qui bénéficie de prestations au sein de notre Commune soit accueillie et entendue, peu importe son genre ou son orientation sexuelle.

4 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le rapport n° 21/2025 de la Municipalité du 08.09.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Morgane Bride, Conseiller communal, intitulé « Renforcement de l'inclusion des personnes LGBT+ dans notre Commune ».

Au nom de la Municipalité

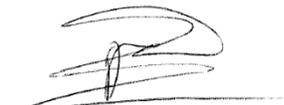
Le Syndic



Alain Monod



Le Secrétaire municipal



Damien Bally

Annexe(s) : néant